

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du lundi 14 janvier 2019 à 18h30 au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mmes BOULTAM Siham – RABOISSON Monique – MM. GRENIER Patrick, Président de la C.D. de l'Arbitrage – BANEY Hubert – BARRIERE Claude – DUPIOL Alain – LEMAIRE Philippe – LANZERAY Pierre – RABOISSON Michel – SEINCE Jean-Yves – GAUDET Michel – VIDAL Patrick – ROUMIER Maxime – SARRAUTE Romain – ZOLOTA Samir.

Invité : M. VAISSEAU Michel.

Excusés : Mme RENON Sandra, MM. BADAUT Serge – DIAS Nelson — NARDOU Pierre – HAUTIER Benjamin.

Début des travaux : 18h30 par Monsieur GRENIER Patrick.

Ordre du jour :

- Intervention du président de la CDA
- Intervention du président du pôle arbitrage
- Courriers divers
- Point sur les désignations
- Points sur les observations
- Points avec les référents
- Points sur les féminines
- Intervention du président de la CDPA
- Intervention du président de la CDSA
- Intervention du président de l'UNAF
- Tour de table

1. Intervention du Président du Pôle Arbitrage.

Monsieur ZOLOTA Samir, souhaite la bienvenue à Monsieur VAISSEAU Michel qui sera en charge des modifications des désignations : le vendredi de 18heures à 20h30, le samedi de 10heures à 18heures et le dimanche de 9heures à 12heures. La prise de fonction devrait se faire le vendredi 1^{er} février 2019 si tous les prérequis sont réalisés :

- Envoi d'une circulaire aux clubs et aux arbitres sur les processus du week-end.
- Avoir en sa possession les coordonnées des arbitres, délégués et observateurs.
- Avoir en sa possession les désignations du week-end.

Monsieur VAISSEAU Michel transmettra au secrétariat le lundi, les modifications effectuées au cours du week-end.

Le pôle arbitrage s'est réuni le mercredi 9 janvier 2019 afin de valider 3 points :

- La D1 passant à 3 poules la saison prochaine et considérant que les arbitres de cette catégorie font partie de l'élite de l'arbitrage départemental, le pôle arbitrage a décidé que les arbitres de D1 se présenteront au stade 1h30 avant le coup d'envoi la saison prochaine.
- Les référents de catégorie sont chargés de faire remonter à la C.D.A. les quelques arbitres n'ayant pas de moyen de locomotion notamment pour les plus jeunes. Cependant, il est demandé à Messieurs LANZERAY Pierre, HAUTIER Benjamin responsables des désignations et Mme BOULTAM Siham secrétaire du service arbitrage

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

et délégués, de faire remonter à la C.D.A., les abus à partir du moment où il est possible de se rendre au match en utilisant les transports en commun (Tram, bus...).

- Validation d'une cellule promotionnelle afin de regrouper les arbitres ayant un potentiel pour accéder à la ligue. Cette cellule sera composée de 2 groupes, arbitres seniors et jeunes arbitres.

La saison prochaine, le championnat Départemental 1 perd 1 poule, la Départemental 2 perd 2 poules et pour la D3 la perte de poules dépend du nombre de renouvellement des clubs. Dans ce contexte, il faut anticiper le fait d'avoir moins de matchs et la volonté d'avoir plus d'arbitres. Afin d'anticiper ce phénomène, le groupe d'arbitres de District 1 se verrait élargi car le besoin en arbitres assistants R3 est important (une trentaine de matchs par week-end) et il sera nécessaire de positionner un arbitre D1 sur la compétition Départemental 1 féminine la saison prochaine et dès maintenant en fonction des effectifs disponibles. Dans ce cadre également, il est envisagé de ne procéder qu'à 8 descentes maximum à la fin de la saison. Réception du schéma de la FFF sur les désignations à mettre en place immédiatement. Ce schéma mettra forcément en difficulté la couverture des matches mais il est impossible d'y déroger.

2. Intervention du Président de la CDA.

Monsieur GRENIER Patrick président de la C.D.A. a participé à une réunion des présidents de C.D.A. à Puymoyen. Cette réunion a permis d'échanger sur le fonctionnement de chaque C.D.A. 2 ou 3 districts ont fixé la date de renouvellement au 15 juillet 2018 la saison dernière. Le district de Gironde envisage la même date pour la saison 2019-2020. De nombreux districts organisent des tests physiques pour tous les niveaux.

Comme annoncé par le président du pôle arbitrage, la cellule promotionnelle s'est réunie récemment. Cette cellule est pour le moment composée de Monsieur ZOLOTA Samir, Monsieur ROUMIER Maxime, Monsieur NARDOU Pierre, Monsieur HAUTIER Benjamin, Monsieur BARRIERE Claude et Monsieur GRENIER Patrick.

Suite à la mise en place de cette cellule promotionnelle ligue, une première réunion a permis de sélectionner les 2 groupes composés de :

- 21 arbitres seniors et espoirs.
- 23 arbitres jeunes.

2 référents ont été mis en place pour cette cellule promotionnelle :

- Référent seniors Mr Romain SARRAUTE
- Référent jeunes Mr Lucas SARDIN

La cellule promotionnelle se réunira régulièrement afin de réaliser le suivi de ces arbitres et informera la CDA de ses travaux.

La formation de ces arbitres aura lieu le samedi matin et sera à la charge de la cellule formation. La cellule formation fournira rapidement le calendrier des cours qui se dérouleront au siège du district de Gironde. La date de l'examen théorique reste à définir mais pourrait se dérouler courant avril 2019.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

3. Courriers divers.

Monsieur DABROWSKI souhaite prendre une année sabbatique. Après étude, la C.D.A. valide la demande.

4. Points sur les désignations

Toujours des difficultés sur les désignations de match foot entreprise avec des remises inopinées de rencontre se jouant en semaine sans que les personnes chargées des désignations soient au courant. La C.D.A. demandera au service compétitions de l'informer de toutes modifications du calendrier des matchs.

Les arbitres subissent toujours des agressions verbales voire physiques sur les matchs de foot entreprise. Une progression de la violence envers les arbitres est notamment notée sur l'ensemble des compétitions se déroulant sur le district.

5. Points sur les observations

Un stage d'observateurs s'est déroulé le vendredi 11 janvier 2019. Monsieur BARRIERE Claude remercie Madame RENON Sandra pour son intervention lors de cette réunion. A l'occasion de ce stage, il a été demandé aux observateurs de faire remonter à la C.D.A. les arbitres ayant un fort potentiel afin de pouvoir les intégrer dans le pôle promotionnel.

Messieurs IBANEZ Bastien, BOUCHTAOUI Yazid et SARDIN Lucas, jeunes arbitres régionaux, devront être désignés et observés en championnat Départemental 1 afin de les préparer aux observations qui permettront de les classer en ligue.

Monsieur LAPLANCHE Quentin et Madame DA ROCHA ESPINCHO Morgane, jeunes arbitres régionaux désireux de prendre la filière assistant ligue seront désignés et observés sur des matches de championnat Régional 3 afin de les préparer aux observations qui permettront de les classer en ligue.

Il manque quelques observateurs afin d'observer les nouveaux arbitres C.D.P.A. Une proposition sera faite aux arbitres de ligue dans le cadre de leurs obligations afin d'aider la C.D.A.

6. Points sur les féminines

Monsieur BARRIERE Claude a accompagné 4 arbitres féminines sur le match de D1 féminine Bordeaux-Dijon. Elles ont pu participer aux consignes d'avant match et au débriefing d'après match de l'observateur.

7. Intervention du Président de la C.D.P.A.

66 candidats arbitres ont été formés pour le moment. Sur ces 66 arbitres, 59 ont réussi l'examen théorique, 1 candidat ne s'est pas présenté, 5 candidats ont échoué à l'examen et 1 candidat a abandonné. Une session de rattrapage sera organisée prochainement.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Une nouvelle formation initiale se déroulera du 25 au 27 janvier prochain au Haillan. La formation administrative post formation initiale aura lieu le samedi 9 février 2019. Le rattrapage est programmé le 16 février 2019 avant la remise des écussons.

Au 14 janvier 2019, dans le district de gironde, seul 3 clubs de ligue n'ont pas de référent en arbitrage.

33 chargés de mission seront mis en place pour aider les C.T.R.A. afin de visiter les clubs de la ligue dont 6 au bénéfice du district de la Gironde.

Une formation de formateur 1er degré sera dispensée les 2 et 3 février 2019 au Haillan.

8. Intervention du Président de la C.D.S.A.

Afin d'éviter les problèmes de couverture de club en fin de saison, Monsieur DUPIOL Alain souhaite qu'à l'élaboration des licences d'arbitres la C.R.S.A. transmette les éléments à la C.D.S.A. Un courrier commun de la C.D.S.A. et du pôle arbitrage sera transmis à la CRSA dans ce sens.

Monsieur DUPIOL Alain attire l'attention de la C.D.A. sur le fait que la grande majorité des nouveaux arbitres est issue de l'agglomération bordelaise, de nombreux clubs ruraux pourraient se trouver en infraction avec le statut de l'arbitrage.

Pour cette saison, 7 ou 8 clubs de district ainsi que 2 ou 3 clubs de ligue pourraient se trouver en infraction avec le statut de l'arbitrage.

9. Intervention du Président de l'UNAF

L'assemblée générale de l'UNAF et de la C.D.A. se déroulera le dimanche 23 juin 2019 à Carbon Blanc.

L'UNAF compte à ce jour plus de 240 adhérents. Monsieur SEINCE Jean-Yves espère 300 adhésions.

10. Tour de table

Monsieur Hubert BANEY : Concernant la commission de discipline, les arbitres convoqués répondent présents. Quelques difficultés avec les rapports qui n'arrivent pas forcément avant la commission.

Mme BOULTAM Siham signale que de nombreux arbitres utilisent une application leur permettant de visualiser leurs désignations sur le smartphone. Cette application a quelques difficultés de mise à jour en temps réel avec FOOT2000 et ils se trouvent de temps en temps sanctionnés par une amende pour absence au match. La C.D.A. rappellera aux arbitres d'utiliser que MyFFF via le site de la Fédération pour consulter les désignations.

Mme RABOISSON Monique souligne que certaines personnes prennent trop de charge de travail au sein de la C.D.A., de la C.D.P.A. voire du pôle arbitrage et en déduit que cela pourrait nuire à la qualité du travail.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

En qualité de référent arbitres D1, Monsieur SARRAUTE Romain fait un bilan de mi-saison avec les arbitres de D1. Il fait remonter à la C.D.A. qu'à priori Monsieur DARAN Sylvain a demandé quand il pourrait se présenter comme candidat ligue. La C.D.A. vérifiera s'il était bien destinataire du mail envoyé aux arbitres concernant les candidatures. Monsieur DENEVE Xavier n'a pas reçu le questionnaire. Normalement, les questionnaires sont envoyés à tous les arbitres. Le problème sera vu avec la formation. L'ensemble des arbitres de D1 sont satisfaits de la gestion des désignations.

Monsieur RABOISSON Michel signale que Madame GROUFFIER Alexia souhaite arbitrer des matchs de foot entreprise. La C.D.A. refuse cette demande.

L'ensemble de la CDA souhaite un prompt rétablissement à Léo VIDAL jeune arbitre ligue du district de la Gironde.

Fin de la réunion 21H45